COMMUNIQUÉ

Direction des services administratifs

TÉLUQ
L'université. Aujourd'hui.

AUX ÉTUDIANTS DE 1ER CYCLE
Point sur les négociations avec les personnes tutrices

Le dimanche 28 septembre 2014

Veuillez noter que ce message ne s'applique pas aux étudiants de 2e et 3e cycle

Certains d'entre vous ont reçu au cours de la fin de semaine un message de leurs personnes tutrices en lien avec les négociations de la convention collective en cours.

Lundi, le 29 septembre 2014, au terme de plusieurs rencontres de négociation constructives, la TÉLUQ déposera une offre finale aux personnes tutrices, avec la volonté d'en arriver rapidement à une entente de principe.

La TÉLUQ prend en considération la possibilité de moyens de pression et s'engage à vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Vos tutrices et tuteurs sont des professionnels dédiés à leur tâche et conscients de leur rôle de soutien à votre démarche d'apprentissage. Jusqu'à maintenant, toutes les indications sont à l'effet que le soutien pédagogique auquel vous avez droit continue d'être fourni selon les critères de qualité habituels.

La TÉLUQ reconnaît l'importance du travail d'accompagnement personnalisé effectué par les personnes tutrices auprès des étudiants de premier cycle.

Nous regrettons les inconvénients que cette situation pourrait vous occasionner. Les étudiants et les étudiantes qui entreprennent ou poursuivent des études universitaires doivent pouvoir le faire sans crainte de voir celles-ci interrompues.

Merci de votre attention,

Louise Boucher CPA, CA
Directrice
Direction des services administratifs
TÉLUQ | Université du Québec
418 657-2747, p. 5261